



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 15 septembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de **LE THILLAY**, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents :

Le Président : Monsieur **GEBAUER**,

Élues : Madame **RODRIGUES**, Madame **DA CRUZ**, Madame **GALTIE**, Madame **TOURBEZ**, Madame **LE MILLOUR**

Conseillers nommés : Monsieur **LICETTE**, Madame **LEONI**, Madame **GEBAUER**,

Absentes

Madame **GALLE** absente

Madame **TYCHYJ** absente

Date de convocation : 2 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 23 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

I/ GOÛTER DES SENIORS

Délibération n° 01.09.2025

Comme chaque année un gouter des séniors sera organisé au restaurant scolaire, il est demandé aux membres du CCAS d'en fixer la date.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité :

- ⇒ **DECIDE** de fixer la date du gouter des séniors au **mercredi 12 novembre 2025 à 16h00**.
- ⇒ **AUTORISE ET DONNE** pouvoir à Monsieur Le Président du Centre Communal d'Action Sociale pour signer tout document relatif à ce dossier.

II/ PROPOSITION DATE DE LA GALETTE DES SENIORS

Délibération n° 02.09.2025

Pour respecter la tradition, il est demandé aux membres du CCAS de proposer une date pour la galette de janvier 2025.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité :

- ⇒ **DECIDE** que la date de la galette des séniors sera le **mercredi 14 Janvier 2026 à 16h00**.
- ⇒ **AUTORISE ET DONNE** pouvoir à Monsieur Le Président du Centre Communal d'Action Sociale pour signer tout document relatif à ce dossier.

III/ DATE DU BANQUET DES SENIORS

Délibération n° 03.09.2025

Afin d'honorer la tradition pour nos séniors, il est proposé de renouveler le banquet le 1er samedi du mois de Mars 2025. Le lieu de celui-ci sera comme chaque année au restaurant scolaire. Un chèque de caution sera demandé au moment de l'inscription.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité :

- ⇒ **DECIDE** de garder la même date que les années précédentes, c'est à dire le 1^{er} samedi de mars de chaque année, en l'occurrence le **samedi 7 mars 2026 à 12h00**.
- ⇒ **AUTORISE ET DONNE** pouvoir à Monsieur Le Président du Centre Communal d'Action Sociale pour signer tout document relatif à ce dossier.

CONSIDERANT qu'il est proposé 4 destinations différentes auprès de 3 voyageurs. Il est demandé aux membres du CCAS de choisir la destination du prochain voyage.

- ✓ Les Pouilles (Italie)
- ✓ Lanzarote (Canaries)
- ✓ La Croatie
- ✓ La Corse

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité :

- ⇒ **DECIDE** de retenir la destination **des Pouilles en Italie** sur la période du **31/05 au 7/06**
- ⇒ **DECIDE** que la présentation du voyage se fera le jour de la galette des seniors, c'est à dire le **14 janvier 2026**.
- ⇒ **AUTORISE ET DONNE** pouvoir à Monsieur Le Président du Centre Communal d'Action Sociale pour signer tout document relatif à ce dossier.

Madame RODRIGUEZ informe qu'elle souhaite demander une subvention à la commune d'un montant de 20 000 €.

VII/ INFORMATIONS

- ✓ Canicule : celle-ci a été déclenchée par la préfecture le 12 aout. Les personnes âgées ont été appelées en raison de forte chaleur.
- ✓ Colis de Noël : Nombres de colis à commander à cette date est de 342 colis, présentation des colis choisis. Le nombre de colis peut encore varier. La distribution se fera le Samedi 6 décembre à 10h00 à 15h00 l'espace Pierre Leyder le même jour que le THILL'ACTION.
- ✓ Ateliers PRIF : Une nouvelle cession des ateliers du PRIF sera initiée le 3 Novembre 2025, comme l'année précédente, entièrement gratuits pour nos jeunes retraités en partenariat avec notre commune.
- ✓ Le Mammobus : Le Mammobus passera sur Le Thillay le lundi 3 novembre 2025. Cet événement sera diffusé sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que sur le panneau lumineux et le site de la ville.
- ✓ Point sur le village sportif :
10 personnes ont participé à la séance sportive du 11 juillet 2025 à 10h00.
- ✓ Point sur la semaine Bleue :
La semaine bleue sera initiée cette année du 6 au 10 octobre 2025. Cet événement vise à mettre en lumière le lien entre les générations. Il est proposé aux personnes âgées à partir de 60 ans de s'inscrire aux ateliers qui leur sont dédiés pendant la semaine bleue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h00**.

La prochaine séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se tiendra le **mardi 16 décembre 2025 à 18h00**.

ACCORD POUR DIFFUSION AUX MEMBRES DU CCAS



Le Thillay, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Président du C.C.A.S

Patrice GEBAUER